



Photo : Pierre Murati

Construction positive

En remportant une médaille d'or lors du Challenge des maisons innovantes, l'entreprise Demeures Corses va pouvoir anticiper sur les futures normes énergétiques bientôt obligatoires dans la construction, notamment le standard « bâtiment à énergie positive » tout en diminuant les surcoûts liés aux technologies.

Par Elisabeth Milleliri

On veut bien avoir le triomphe modeste, mais de là à cacher sa joie... Jean-Nicolas Antoniotti n'essaie même pas. Ce n'est pas tous les jours qu'une entreprise corse de la construction remporte un concours national. Depuis dix ans, l'Union des maisons françaises, qui représente près de 80 % des maisons individuelles construites en France, organise le Challenge des maisons innovantes, défi d'autant plus courageux que l'obtention d'un prix a pour les entreprises lauréates des retombées qui dépassent le seul aspect du prestige et font grimper les chiffres d'affaires. « Les constructeurs peuvent déposer une candidature spontanée, d'autres sont sollicités pour concourir. Ce qui est notre cas, précise Jean-Nicolas Antoniotti. On est venu nous chercher, ce qui en soi était déjà gratifiant. Une fois qu'on dit on

tente ce défi, on choisit les industriels qui vont apporter de l'innovation dans le projet en compétition et s'en servir comme vitrines. C'est un des intérêts de participer à ce challenge. Une quinzaine d'industriels ont fait le déplacement en Corse. L'un d'eux nous a proposé une technologie fiable et sécurisée qui, à partir d'un smartphone, permet de piloter la domotique de la maison à distance. Sans le défi, on n'aurait pas eu ça avant cinq ans. » Demeures Corses concourait pour son projet « Les maisons dans les arbres... en ville » : trois maisons individuelles, au centre de Bastia, entre densité urbaine et chênes verts centenaires, permettant d'obtenir une performance énergétique BEPOS (bâtiment à énergie positive, qui deviendra en 2020 un standard obligatoire pour le neuf). Le 15 octobre 2011 à Paris, avait lieu la présélection des candidats. « Douze minutes

Architecte par nature

Angeline Faraud, 29 ans, vient tout juste de poser sa plaque d'architecte. Et de remporter avec l'entreprise Demeures Corses, le Challenge des maisons innovantes, pour son premier grand projet architectural.



Photo : Marianne Tessier

De même qu'il y a l'enfance de l'art, il y a celle de l'architecture. A 6 ans, Angeline Faraud ne rêvait pas de devenir chanteuse ou comédienne. Fille d'un entrepreneur du bâtiment, elle préférerait l'univers des chantiers, qu'elle a « toujours connu » et qui l'a « toujours attirée ». Certaines fillettes dessinent des tenues pour leurs poupées. Elle, dessinait des maisons. « J'essayais, entre autres, de créer ma maison de quand je serai grande, en demandant des conseils à mon père. A l'époque, j'aimais déjà l'espace : je dessinais de très grandes maisons ! Et les deux seules professions qui me tentaient étaient l'archéologie ou l'architecture, avec une préférence pour cette dernière. » Élève au collège de Porticcio, puis au lycée Fesch d'Ajaccio, elle hésite un temps, après l'obtention de son bac, dans le choix de ses études. Et finit par opter pour l'Ecole nationale

supérieure d'architecture de la ville et des territoires, à Marne-la-Vallée. C'est dans ce cadre qu'elle participe durant un semestre à un projet initié par un des professeurs invités par son école et dont elle a été la stagiaire en 2005, l'architecte Dominique Lyon, qui propose à ses élèves de travailler sur le thème « Si on habitait le patrimoine ». Il s'agissait, explique-t-elle, de partir d'une hypothèse un peu utopiste, en « imaginant de transformer des bâtiments parisiens classés et emblématiques – le Grand Palais, les messageries de la gare d'Austerlitz, le palais de Chaillot, la piscine Molitor, etc. – en lieux d'habitation. J'avais choisi, avec un camarade, de travailler sur le Carreau du Temple », grand marché couvert dans le III^e arrondissement de Paris, construit en 1863 et remanié en 1905, inscrit au titre des monuments historiques,

actuellement en cours de réaménagement pour accueillir un espace à vocation pluridisciplinaire. « J'aimais beaucoup cet endroit, où, à l'époque, il ne se passait plus grand-chose. Nous y avons donc imaginé des appartements aux volumes atypiques, sous les verrières. Ces travaux ont ensuite fait l'objet d'une exposition au Pavillon de l'Arsenal, à Paris, avant de donner lieu à l'édition d'un ouvrage. »

Un an plus tard, elle effectue un stage aux Ateliers Jean Nouvel, qui ont notamment signé l'Institut du monde arabe à Paris, le Concert House Danish Radio à Copenhague, l'extension du Musée Reina Sofia à Madrid et le complexe aquatique du Havre, réalisé sur les anciens docks de la ville, pour lequel Angeline Faraud a travaillé sur le suivi et la livraison du chantier. « Un bon complément de mes études, dans la mesure où cela permet de mieux se confronter à la réalité de la construction, de mieux appréhender le passage de l'image à la réalisation. » Elle restera jusqu'en 2008 aux Ateliers Jean Nouvel. « Ensuite, je suis rentrée en Corse. Après 10 ans, j'en avais un peu marre du rythme de vie parisien et je voulais me rapprocher des miens. Je n'avais cela dit pas de plan défini. Dans un premier temps, j'ai travaillé avec mon père. Pas sur la création, mais plutôt sur l'aspect assistance à la maîtrise d'ouvrage et suivi de chantier pour le compte du maître d'ouvrage. Le chantier, c'est quelque chose que j'adore. Je n'ai aucune appréhension face à ses réalités et je trouve toujours intéressant de discuter avec des entrepreneurs auprès desquels les architectes ont parfois mauvaise presse : on nous

reproche quelquefois de dessiner des choses qui ne sont pas, ou très difficilement, réalisables. C'est donc très instructif et formateur de se coller avec les entreprises et les contraintes qui sont les leurs. Puis en 2010, je me suis décidée à m'installer à mon compte en créant ma propre entreprise. »

Son premier client sera la société Demeures Corses, qui lui demande de collaborer sur un projet de construction innovant sur un terrain situé au centre de Bastia. Parmi les impératifs du projet, « travailler par rapport au terrain, qui présentait une pente supérieure à 36%, et qui était planté de très beaux arbres qu'il fallait préserver au maximum. Il y avait aussi une obligation draconienne de récupération des eaux pluviales. Le site s'avérait donc difficilement densifiable, et plutôt que de le déstructurer avec un énième immeuble collectif qui aurait été mal adapté, il a été opté pour la réalisation de trois maisons individuelles : les maisons dans les arbres... en ville ». Angeline Faraud s'est d'abord attachée à « l'implantation des maisons, leur densité, la préservation de la nature du site. Chacun des trois niveaux de vie de ces maisons a un accès de plain-pied direct avec le terrain. Les volumes sont simples et compacts. J'ai aussi veillé à ménager les vues à la fois sur la mer et vers le sud et la ville et, grâce aux conseils avisés d'un bon bureau d'études, en réfléchissant bien à l'implantation des maisons par rapport à l'orientation du soleil, il a été possible de trouver un équilibre des façades, avec de larges ouvertures, sans nuire aux impératifs d'une maison BEPOS. J'essaie toujours d'imaginer les gens



à l'intérieur de ce que je dessine, de leur amener quelque chose en plus » en privilégiant des pistes qui lui paraissent essentielles : « un maximum de lumière naturelle, beaucoup de volumes, une vraie accessibilité, mais aussi des espaces communs généreux et d'autres où chacun peut faire des petits aménagements pour soi. » Le projet des maisons dans les arbres... en ville, dont la livraison est prévue pour septembre 2012, a donc remporté le premier prix du Challenge des maisons innovantes. Une jolie carte de visite pour la jeune architecte. Qui n'entend pas pour autant se spécialiser dans un type de projet particulier. « Je n'ai pas de préférence, tout m'intéresse. Ce qui est certain, c'est que j'aimerais beaucoup travailler sur de la rénovation. Partir de l'existant impose beaucoup plus de contraintes. Et je trouve ça très stimulant. » De même, elle n'envisage pas dans l'immédiat de faire grandir trop vite son entreprise. « Pour l'instant, je préfère être seule, quitte à travailler sur de petits projets, mais sur lesquels je gère bien mon temps, de façon autonome. On verra plus tard. » Ce qui lui importe, c'est de parvenir à ce qu'elle considère comme une architecture réussie. C'est-à-dire « une architecture qui s'intègre à son environnement, qui arrive à se faire oublier. Un peu comme si elle avait toujours été là. » ■

pour défendre son projet devant un jury d'une quinzaine de personnes. Dans notre catégorie, le défi urbanistique et environnemental, quatre projets ont été retenus. Déjà, on se disait que, sauf guigne extrême, on pouvait espérer une médaille de bronze... Ensuite, il a fallu travailler à la présentation du projet pour la finale à Vienne. Là encore, douze minutes pour convaincre, cette fois devant 450 personnes qui examinent 28 projets sur deux demi-journées. Autant dire qu'il est bien vu de tenir le temps imparti ! » Certains candidats n'ont pas hésité à investir jusqu'à 50 000 € pour faire réaliser une présentation de leur projet. « Nous, on a décidé de tout faire en interne, avec une équipe de jeunes, bien représentative de la conception du projet lui-même. Ça aussi, ça a plu aux jurés. De plus, nous étions tellement contents d'être là, que nous étions complètement détendus ! » Au-delà de ses espérances, l'équipe de Demeures Corses s'est vue décerner la médaille d'or. « Il y en a parmi nos concurrents qui ont été sonnés ! Mais nous avons eu droit de la part des jurés à une véritable ovation. Notamment pour le travail d'Angeline Faraud, jeune architecte ajaccienne (NDR : lire par ail-

leurs). Il est vrai que ce projet parvient à s'inscrire dans du BEPOS sans sacrifice au détriment de l'architecture. Loin d'être recluses, les maisons ont beaucoup d'ouvertures, de baies vitrées. » Cette victoire offre à présent à Demeures Corses la possibilité d'intégrer un réseau de partenaires industriels, Maison Abordable. Ce qui lui permettra de proposer des habitations répondant d'ores et déjà aux normes qui seront obligatoires dans quelques années - outre la BEPOS, il y aura dès janvier 2013 la BBC (bâtiment basse consommation) - « en diminuant les surcoûts liés aux technologies industrielles. Il y a peu encore ils étaient pour nous de 18 % du prix de la construction. Dès le premier trimestre 2012, ils passeront sous la barre des 10 %. Nous avons pris part au challenge avec l'idée que, quelle qu'en soit l'issue, ça nous permettrait de nous améliorer. Et de montrer qu'une petite entreprise de Corse, travaillant sur une petite échelle, pouvait pour autant atteindre un haut niveau de qualification nationale. Avec ce projet primé à Vienne, nous avons les moyens d'atteindre notre objectif : faire des maisons pour tout le monde avec des produits qualitatifs ». ■

« Nous on fait dans le positif, et il y en a bien besoin ! »